

# L'HABITAT EN PAYS TÉKÉ (SUD-EST GABON) À L'ÉPOQUE PRÉCOLONIALE : UNE EXPLOITATION TRADITIONNELLE DES RESSOURCES VÉGÉTALES

**Rodrigue LEKOULEKISSA**

*Maître Assistant en Histoire économique et sociale*

*Université Omar Bongo de Libreville*

*lekou.rod@gmail.com*

**Lydie Priscille MAHINO ME NYAME**

*Doctorante en histoire contemporaine*

*Université Omar Bongo de Libreville*

## Résumé

*Les peuples du Gabon précolonial ont toujours éprouvé le besoin de construire, aménager et modifier leurs espaces de vie. C'est le cas des Téké, occupant le Sud-Est du territoire, qui ont su depuis des centaines d'années dompter leur environnement en développant un habitat propre à leur identité culturelle. Par son mode d'habiter et son choix de matériaux de construction, ce peuple a mis en évidence une organisation spatiale ancestrale, influencée par le milieu naturel. L'œuvre de l'homme en interaction avec son environnement demeurait dans toute sa diversité et son originalité. L'architecture traditionnelle qui s'est formée au fil des perfectionnements mobilisait un ensemble de techniques, d'outils et de gestes qui traduisaient un savoir-faire dans l'emploi des ressources végétales. Peut-on dire que ce lien entre l'homme téké et son milieu naturel lui offrait des matériaux nécessaires pour la construction de son habitat ? Menée à partir des données orales, des sources iconographiques et une bibliographie diversifiée, cette étude vise à analyser l'habitat traditionnel téké, reflet du milieu naturel, et dont l'architecture présentait une allure particulière reflétant l'esthétique, la créativité et l'ingéniosité.*

**Mots-clés :** *Téké, habitat, milieu naturel, architecture, case*

## Abstract

*The people of pre-colonial Gabon have always felt the need to build, develop and modify their living spaces. This is the case of the Téké, occupying the South-East of the territory, who have for hundreds of years been able to tame their environment by developing a habitat specific to their cultural identity. Through their way of living and their choice of construction materials, these people have demonstrated an ancestral spatial organization, influenced by the natural environment. The work of man in interaction with his environment remained in all its diversity and originality. The traditional architecture which was formed over the course of improvements mobilized a set of techniques, tools and gestures which reflected know-how in the use of plant resources. Can we say that this link between Téké man and his natural environment provided him with the materials necessary for the construction of his habitat ? Conducted from oral data, iconographic sources and a diversified bibliography, this study aims to analyze the traditional Téké habitat, a reflection of the natural environment, and whose architecture presented a particular appearance reflecting aesthetics, creativity and ingenuity.*

**Keywords:** *Téké, habitat, natural environment, architecture, hut*

## Introduction

Comme les autres peuples du Gabon, les Téké ont toujours vécu dans un environnement qui leur offrait de quoi se soigner, se nourrir et les matériaux nécessaires pour la construction des habitations. Ces espaces de vie aménagés, permettant de satisfaire les besoins physiologiques, spirituels et affectifs, demeuraient des abris contre tous les dangers. Cependant, ils ne se résumaient pas aux seuls lieux d'habitation ; c'étaient des ensembles socialement organisés. En effet, en pays téké, les villages étaient structurés en plusieurs cadres bâtis, à savoir les cases-cuisines, les hangars ou corps de garde, les cases des ancêtres et surtout les cases d'habitation (*Ndjo* en langue téké), dites « cases ou maisons principales ».

Peu d'études historiques sont consacrées à l'habitat traditionnel des peuples du Gabon précolonial. Si quelques historiens se distinguent (Mahinou, 2018 ; Nyama, 1995), l'essentiel des écrits sur la question sont l'œuvre des géographes (Lasserre, 1958 ; Bouët, 1980). La moisson bibliographique est encore plus maigre quand on s'intéresse au peuple téké. Il faut parcourir les études monographiques consacrées à ce peuple (Soret, 1993 ; Cabrol, 1976 ; Vande, 2008) pour trouver les traces de son habitat traditionnel. Cette étude se veut un approfondissement d'analyses sur le cadre de vie du peuple téké en situation précoloniale. D'une part, elle établit un lien avec le passé de ce peuple car « l'habitation est sans doute un des traits les plus précieux pour l'étude historique des peuples » (Leroi-Gourhan (1945 : 243). D'autre part, cette étude valorise la culture téké au travers de son architecture traditionnelle, qui reste un art ancestral.

L'habitat traditionnel téké ressort des contraintes physiques et sociétales telles que les conditions climatiques, la structure de la famille et la culture. L'introduction des matériaux pris dans le milieu naturel permettait aux hommes de construire et d'aménager leurs espaces de vie. La conception de la case d'habitation mettait en avant le savoir-faire local : le constructeur suivait un plan et une technique appropriée répondant à ses attentes ou celles du demandeur. Un ensemble des ressources végétales participait à la mise en œuvre de l'espace habité. Des poteaux en bois à la charpente en intégrant les finitions, les produits issus de la forêt étaient omniprésents. Dès lors, quelle importance revêtait les matériaux d'origine végétale dans la construction des habitations en milieu téké ? À cette question principale, nous formulons l'hypothèse selon laquelle le

couvert végétal constituait en pays téké précolonial la principale source d'approvisionnement en matériaux de construction.

Pour l'élaboration de cet article, nous nous sommes servi des documents écrits, notamment les ouvrages et travaux universitaires sur l'histoire des peuples du Gabon et singulièrement du peuple téké. Nous avons également eu recours aux données orales. Ainsi, nous avons interrogé des personnes-ressources dans la communauté téké, précisément à Libreville, Franceville, Bongoville, Ngouoni et Akiéni. Notre collecte d'informations s'est aussi enrichi des sources iconographiques, tirées des travaux consultés et des photographies prises sur le terrain, illustrant l'habitat ancien du peuple téké. L'exploitation de la documentation a permis de structurer le travail en trois parties. La première partie présente le peuple téké du Sud-Est du Gabon en mettant l'accent sur l'espace géographique occupé, ainsi que l'organisation socio-politique et économique. La seconde partie traite de l'habitat téké comme un produit du milieu naturel en analysant les composantes végétales et leurs caractéristiques. Enfin, la troisième partie s'intéresse à l'architecture traditionnelle téké qui met en exergue le savoir-faire de ce peuple.

## **1. Le peuple téké du Gabon : hommes, organisation socio-politique et vie économique**

Les Téké du Gabon ont leur propre histoire. Ils sont l'une des principales ethnies de la province du Haut-Ogooué ; ils occupent un territoire couvert d'une végétation hétérogène. Les hommes et les femmes de ce peuple partageaient une vie sociale, politique et économique reposant sur les codes ancestraux.

### ***1.1. Les Téké, un peuple établi sur un espace géographique hétérogène***

Les Téké sont un peuple d'Afrique centrale qu'on retrouve à la fois au Gabon et dans les deux Républiques congolaises. Ils « occupent non seulement le Sud-Est du Gabon, mais aussi tout le centre de la République du Congo et une partie de la République démocratique du Congo, à l'est et au Nord-est de Kinshasa » (Vande, 2008 : 40). Les Téké du Sud-Est du Gabon occupent, d'après Serge Romuald Ongala (2005 : 21), « tout le territoire des savanes et des steppes sablonneuses de l'est de Franceville appelé les plateaux batéké ainsi qu'une partie de la zone forestière d'Akiéni ». Ils sont repartis en plusieurs groupes et sous-

groupes parmi lesquels les Téghe (Atéghe), les Andjinini, les Tsay. L'occupation spatiale de ces trois groupes est faite de manière précise par Bruno Nkoumakali (2010 : 126) :

- Les Téghe (Atéghe) : ils s'étirent sur une énorme surface qui va de Franceville à Okouoyo (Congo). Ils sont désignés aussi par le terme : Téké Alima (affluent du fleuve Congo qui prend sa source sur ce plateau).

- Les Andjinini : ils occupent une savane, entrecoupée de galeries forestières, entre Akiéni et Ewo (Congo) en passant par Onga. Ces populations sont en étroite contact avec les Obamba au point que leur parler tend à se distinguer de celui des Téghe des plateaux.

- Les Tsay : Ils vivent dans une région qui se partage entre savane et forêt. Ils sont également désignés par le terme Antsintséghe ou batsitséghe.

Au total, les Téké du Gabon sont installés à Franceville, Boumango, Moanda, Akiéni, Bongoville, Léconi, Onga et Ngouoni (Vande, 2008 : 42). Ils partagent en grande partie une zone des plateaux, dépourvue de couverture végétale, dont le sol est recouvert de sable. Il s'agit d'un : « pays de sables ou la roche, gréseuse, n'apparaît qu'à quelques entailles de vallée, pays de savane où la forêt n'a qu'une place très réduite : ce sont là les deux traits naturels qui font des pays batéké une unité géographique très forte » (Papy, 1949 : 112). L'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza (1994 : 181) décrivait déjà l'espace de vie de l'homme téké en ces termes : « on apercevait tout près les contreforts des montagnes sableuses du pays Batéké avec leur caractère tout particulier, qui laisse deviner le commencement des grands espaces ». Les Téké ont donc toujours occupé des espaces sableux qui donnent à leur milieu une certaine particularité.

### ***1.2. Organisation socio-politique et activités économiques***

Avant l'implantation coloniale, les villages téké, comme ceux d'autres peuples du Gabon, déclinaient une organisation sociale, politique et économique. La structure sociale reposait sur le système de parenté, l'organisation familiale et le mariage. L'homme restait le chef de famille. Le mariage était une union de deux clans. Il unissait deux lignages dont les membres devenaient au sens large du terme une famille. (Oligui, 2007 : 44). Mais le système de parenté était basé sur un régime

matrilinéaire qui signifie que l'enfant appartient à la mère. De ce fait, la femme jouait un rôle déterminant, la filiation étant déterminée à titre principal par la lignée maternelle (Mayer, 2002 : 71). À l'origine, le peuple téké était bilinéaire (patrilinéaire et matrilinéaire). Ce régime a peu à peu laissé place au régime matrilinéaire, en partie à cause de ses rapports avec le système parental Kongo (Etsio, 1999 : 37). Si l'aspect patrilinéaire n'a pas cessé d'exister, « il est relégué au second plan par le régime matrilinéaire considéré comme plus adapté »<sup>1</sup>.

Au plan politique, le peuple téké était structuré en confédérations, c'est-à-dire un ensemble de villages moyens, situés sur une aire géographique bien déterminée et composée de chefferies soumises à un chef supérieur. Les chefferies étaient indépendantes les uns les autres (Mahinou, 2018 : 24). Elles se résumaient en quatre niveaux : le *mfumu* (le chef de famille), le *nga-mpugu* (le chef de village), le *nga-ntsié* (chef des terres ou chef de clan) et le *mfumu a ntsié* (chef de région). Le *mfumu* détenait un pouvoir absolu sur sa famille. Son pouvoir variait suivant le nombre de sujets, libres ou esclaves. Il avait des fonctions religieuses. Le *nga-mpugu*, élu par les chefs de famille et chef religieux, dirigeait le village. Le titre de *nga-ntsié* était héréditaire et devait être approuvé par les chefs de village ». Enfin, le *mfumu a ntsié* ne possédait aucun pouvoir, mais jouait le rôle de conseiller (Vande, 2008 : 43).

Dans le domaine économique, l'agriculture était à l'honneur et constituait la principale activité pratiquée sur l'ensemble du territoire téké. L'on pouvait ainsi observer dans les savanes sableuses ou dans quelques zones de forêt des plantations entourant les villages. La chasse était également une activité essentielle pour les hommes des plateaux qui consommaient régulièrement de la viande. Les circuits alimentaires téké intégraient aussi les produits de la pêche et de la cueillette (Cabrol, 1976 : 60).

### ***1.3. Le choix et l'organisation de l'espace habité***

À l'instar d'autres peuples du Gabon précolonial, les Téké s'installaient sur des sites inoccupés et dont l'aménagement suivait un ordre défini selon leurs bases organisationnelles. Le choix des lieux d'implantation intégrait le principe de la satisfaction des besoins. Ainsi, les Téké s'installaient en général sur des sites où les éléments de la nature étaient propices à leur vie, notamment la fertilité du sol (bonnes terres agricoles riches en matières organiques) et la richesse de la faune (reliefs couverts

---

<sup>1</sup> Jean-Marie Ébouli, 55 ans, enseignant d'histoire-géographie, entretien réalisé à Franceville le 26 juin 2023.

de forêts giboyeuses). Une autre considération guidait le choix des sites : le ravitaillement en eau. Il s'agissait d'aménager l'habitat proche ou à une distance raisonnable des cours d'eau, tout en s'éloignant des zones humides, foyers de moustiques et de la trypanosomiase (maladie du sommeil). Mais, dans certaines régions, les villages étaient implantés loin des rivières, transformant l'eau en denrée très recherchée. Le choix du site tenait aussi compte des préoccupations sécuritaires, c'est-à-dire de la défense du village. Il existait rarement des villages aménagés dans les fonds de vallées. En général, les sites de collines étaient les plus convoités en pays téké, car « au temps où les guerres tribales ou claniques étaient fréquentes, le site élevé permettait de guetter l'ennemi » (Mengho, 1980 : 68).

Le village était organisé de manière créative et ingénieuse en plusieurs espaces : on y distinguait la case principale, la case cuisine, le corps de garde ou la case à palabres et la case des ancêtres. Chaque construction avait une fonction ou un rôle précis. La case principale était la maison d'habitation de la famille (père, mère et enfants). C'était la case la plus confortable et un endroit de responsabilité masculine. L'homme prouvait sa valeur dans le village en possédant une case servant à loger sa famille après le mariage. La case-cuisine, encore appelée case des femmes, était construite à l'arrière de la maison principale. Elle servait de préservation des aliments et des ustensiles ménagers. C'était aussi « un endroit où les repas étaient préparés, un lieu d'éducation pour la jeune femme »<sup>2</sup>. Le corps de garde ou la case à palabres, était un espace masculin à diverses fonctions, comme le souligne Claude Bouët (1980 : 130) : « lieu de guet et de défense, le corps de garde se transforme en centre de repos pour les hommes, de réunion et de réception de l'étranger, de palabres ou de danses ». C'était donc un endroit où tous les problèmes du village étaient réglés, mais généralement inaccessible aux femmes. La case des ancêtres était une petite pailote hémisphérique d'environ un mètre de diamètre et de 50 à 60 cm de hauteur. Elle servait à garder les mânes des ancêtres, indispensables pour la pratique du culte des ancêtres (Soret, 1973 : 144).

En somme, la modélisation de l'espace de vie en pays téké obéissait à une certaine organisation qui laissait apparaître des constructions faites à partir des ressources végétales.

## **2. La case traditionnelle téké : un produit du milieu naturel**

---

<sup>2</sup> Béatrice Mokiami, 48 ans, secrétaire de préfecture, entretien réalisé à Nguouoni, le 27 juin 2023.

En pays téké, les hommes construisaient des habitations à partir des matériaux issus du milieu naturel. Le choix des matériaux mettait en évidence la relation entre l'homme et son milieu naturel.

### ***2.1. Une prédominance de la matière végétale dans la construction des cases***

Plusieurs produits du milieu naturel participaient à la construction des habitations chez les Téké. Leur utilisation pouvait différer d'une région à une autre suivant la formation végétale environnante. Un ensemble de produits servaient à la construction des murs. Certains entraient dans la composition de l'ossature de la toiture. D'autres permettaient de relier les angles des murs et des bois servant le plus souvent de piliers. Les populations implantées en zone de savanes puisaient leurs matériaux de construction dans des vastes étendues de savanes herbeuses à herbes courtes et peu denses, ainsi que des étendues de savanes arbustives. Cette forme de végétation permettait aux populations de recueillir du chaume (*ntsèzè*), qu'elles appelaient communément « hautes herbes des plaines ». C'est une matière première (tige herbacée) accessible qui poussait en abondance dans les savanes (Mahinou, 2018 : 27).

Les Téké exploitaient surtout les fonds de vallées couverts des forêts de galeries. Les principaux matériaux tirés de cette végétation étaient la paille (*maagha*), la liane (*engori*), le raphia (*mpusu*), les lattes de bambou de forêts (*apigui*), les poteaux en bois (*ésuma*) et les feuilles de palmier (*ntèrè*). Voici le témoignage de Pierre Savorgnan de Brazza (1994 : 118) en pays téké, sur l'usage de certains matériaux : « Pour la première fois, je voyais ici des toits de chaume et des murailles formées de châssis en feuilles de palmier comprimées entre les lattes de bambous, au lieu de l'écorce employée à cet usage dans le voisinage des forêts ».

Si la forme de la végétation environnante guidait le choix et l'utilisation des matériaux, chaque produit exploité sur un chantier de construction jouait un rôle bien déterminé.

### ***2.2. Caractéristiques et importance de chaque matériau utilisé***

La construction des habitations en territoire téké imposait aux hommes la recherche permanente « des matériaux solides et durables. Un choix minutieux était fait pour la qualité de chaque matériau utilisé »<sup>3</sup>. Les

---

<sup>3</sup> Pulchérie Ngakouma, 54 ans, cultivatrice, entretien réalisé à Ngouoni le 27 juin 2023.

poteaux en bois, plantés entre 40 et 50 cm dans le sol, jouaient un rôle de piliers et permettaient à la construction de soutenir et d'assurer la solidité et la stabilité de la maison. Associés aux lattes de bambou, ils servaient à construire le squelette de la case (ossature et charpente).

Fibre textile très solide, extraite de l'épiderme supérieur des folioles d'un palmier, le raphia était un élément prisé dans la culture téké. « Son utilisation dépendait de chaque individu, de chaque famille et de la proximité de son lieu de récolte par rapport au village »<sup>4</sup>. En matière d'habitation, il jouait un rôle important. Il participait à la construction des murs et de la toiture (figure 1).

Figure 1 : Exemple d'une case traditionnelle téké en bois et raphia



Source : Vande, 2008 : 44.

Le chaume revêtait également un intérêt particulier dans la construction des cases. Les Téké, contrairement aux autres peuples du Gabon précolonial, s'en servaient abondamment. Ces hautes herbes de savanes « étaient en général utilisées pour construire la toiture de l'habitation. Mais on s'en servait parfois pour bâtir l'ensemble de la maison, partant des murs jusqu'au toit »<sup>5</sup> (figure 2).

---

<sup>4</sup> Jean Djoni, 86 ans, artisan du raphia, entretien réalisé à Akiéni le 30 juin 2023.

<sup>5</sup> Awombi Léonard, 49 ans, agent au Ministère des Eaux et Forêts, entretien réalisé à Libreville le 13 juin 2023.



Figure 2 : Exemple d'une case traditionnelle téké faite entièrement de chaume



Source : Photo prise par l'auteure (Mahinou), Bongoville le 25 juin 2023

La paille était l'un des produits les plus utilisés par les peuples anciens du Gabon. Elle pousse dans les milieux humides, de préférence à côté des rivières et se répand sur toute la surface. On obtient de cette plante principalement les feuilles. Les constructions en paille étaient « les plus adoptées dans les villages téké. Contrairement aux autres peuples du Gabon qui l'utilisaient pour la confection de la toiture, les Téké s'en servait, comme le chaume, pour couvrir toute la maison »<sup>6</sup>, notamment les murs et la toiture, comme nous le montre la figure 3. La paille constituait un très bon isolant thermique.

Figure 3. Exemple d'une case téké construite en paille, dite « *Ndjo ya tsèrè* »



Source : Photo prise par l'auteure (Mahinou), Franceville le 23 juin 2023.

---

<sup>6</sup> Raphael Ollara, 67 ans, militaire à la retraite, entretien réalisé à Libreville le 13 mai 2023.

### 3. L'architecture traditionnelle téké : une valorisation du patrimoine culturel

L'architecture est un élément essentiel de valorisation du patrimoine culturel d'un peuple. Elle répond aux normes de la nature et traduit l'esthétique et la créativité. En pays téké, le plan et la forme de la case traduisaient la culture et le mode de vie du peuple. Grâce à son lien avec la nature, l'homme téké a su endosser la casquette de penseur, concepteur et de constructeur.

#### *3.1. La notion de beauté et d'esthétique dans l'architecture ancienne téké*

L'architecture africaine traditionnelle dans son ensemble fait renaître un passé peu connu et relie l'ancienne génération à la nouvelle. C'est un héritage culturel, un patrimoine matériel et immatériel par les techniques architecturales ancestrales. Elle met en exergue, à travers les types de construction, la notion de beauté et d'esthétique. L'habitat traditionnel téké intégrait évidemment ces deux notions.

La prise en compte de la dimension esthétique amenait le « technicien traditionnel » téké à adapter les matériaux utilisés selon le type et la fonction de la case à construire. Ce procédé exigeait que les éléments pris en forêt et en savane fussent travaillés et modelés avant d'être placés sur la case. C'est le cas du chaume, de la paille et du raphia qui ne pouvaient être utilisés à l'état brut. Les hautes herbes constituant le chaume « étaient prises en lots dans les savanes. Elles étaient séchées avant d'être réunies en bottes pour la construction des toitures ou des murs »<sup>7</sup>. La paille était posée au sol et minutieusement tressée en plaques (figure 4). Les feuilles de raphia passaient également entre les mains d'un tisserand pour être modelées. Ces tâches pouvaient mobiliser plusieurs jours, voire semaines de travail. Surtout, elles faisaient appel à des spécialistes (aux savoirs souvent transmis de père en fils) reconnus pour leur habileté au sein de la communauté. Car, « des feuilles de paille ou de raphia mal tissées, composant la toiture ou les murs d'une habitation, exposaient les occupants aux infiltrations d'eau lors des pluies »<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> Léonard Awombi, déjà cité.

<sup>8</sup> Jean-Marie Ébouli... déjà cité.

Figure 4 : Confection d'une toiture en feuilles de paille



Source : Moukanda, 2018 : 51

La construction avait donc une double dimension : apprêter les matériaux collectés et procéder au montage de la case. La case traditionnelle téké, une fois achevée, donnait au paysage une allure et une identité distinctes des autres peuples du Gabon. Elle témoignait de la créativité du « technicien traditionnel » dans sa conception de la qualité et de la forme à donner aux matériaux de construction. De même, elle valorisait des savoirs ancestraux et assurait la conservation, de génération en génération, d'un héritage légué, symbole d'identité culturelle. En somme, la case traditionnelle téké était le reflet d'une architecture dont le respect de l'écosystème était perceptible.

### ***3.2. La technologie de l'habitat : plan, technique et physionomie de la case***

Les notions de plan et de technique en matière de construction renvoient à la présence d'un « technicien » qui définit la forme à donner à l'habitation. Il existait en pays téké plusieurs types de constructions, en formes carré, circulaire et rectangulaire. Les cases carrées et circulaires convenaient surtout aux petites cases que l'on rencontrait sur les plateaux batékés. « La case rectangulaire dominait partout. Elle était adoptée par le plus grand nombre »<sup>9</sup>. Toutefois, elle se prolongeait, affichant une forme semi-cylindrique. Par ce prolongement, l'homme téké donnait une particularité et une différence morphologique à son habitation, se différenciant des autres peuples qui conservaient strictement la forme rectangulaire. Les dimensions « de la case dépendaient de la taille de la famille, de la capacité physique de l'homme à tirer de la forêt une quantité suffisante de matériaux et de la nature même des matériaux. La

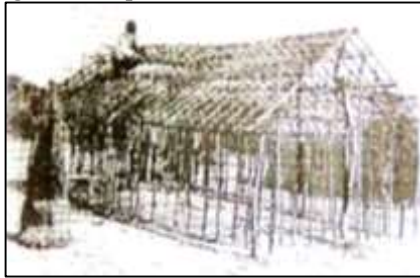
---

<sup>9</sup> Djoni Jean.... déjà cité.

construction de la case se faisait selon un canevas élaboré par le constructeur »<sup>10</sup>.

Avant de commencer les travaux proprement dits, « le technicien » procédait tout d'abord à la réunification des matériaux. La première chose qu'il fabriquait était le squelette de la future maison (figure 5), composée d'une charpente et d'une ossature (Moukanda, 2018 :49). Cependant, la construction d'une case, singulièrement d'habitation, en territoire téké n'était pas l'œuvre du seul constructeur. Cette tâche mobilisait les habitants du village ; elle interpelait autant les hommes, les femmes que les enfants. Ainsi, les femmes portaient couper le raphia et les hommes les lianes et le bois.

Figure 5 : Squelette d'une case traditionnelle téké



Source : Soret, 1970 : 283.

L'ossature de la case faite des poteaux en bois était fixée dans le sol. La charpente avait pour objectif de soutenir la toiture. Dès lors, la notion de « charpentier » pouvait être mise en avant car le constructeur jouait ce rôle. À la différence des constructions modernes où chaque technicien joue un rôle bien précis dans son domaine, ici le « technicien » pouvait exercer l'essentiel des corps de métiers : tisser et placer la paille, constituer et placer le chaume, aménager les ouvertures, etc. En somme, le technicien jouait le rôle de « maçon et de charpentier », ce qui révélait une harmonie efficace dans la combinaison de deux métiers essentiels pour la construction d'une habitation.

La réalisation de la toiture exigeait des bois d'essence et de qualité : « musara », « otogo » ou « Olou ». La charpente de paille ou de chaume ainsi prête n'attendait que d'être placée sur les supports utilisés. Trois modèles de toiture prévalaient dans la société précoloniale gabonaise : le

---

<sup>10</sup> Bernard Bongo, 83 ans, notable et chef de quartier, entretien réalisé à Bongoville, le 20 juin 2023.

toit conique, le toit à deux versants systémiques et le toit à quatre versants (pans ou pentes). La charpente la plus utilisée chez les Téké était celle à deux versants qui permettait une forte inclinaison, facilitait l'écoulement des eaux et évitait le problème d'étanchéité (Dzou-Tsanga, 2016 : 21). La charpente et l'ossature constituaient deux instruments primordiaux dès le début de la construction. La hauteur des constructions restait très variable. Elle dépendait surtout de la taille de la poutre faitière et des murs.

Les murs étaient préalablement formés d'armature en piquets de bois reliés entre eux par les bambous de forêt. Ils étaient reliés entre eux à l'aide des lianes et entièrement recouverts des feuilles de raphia ou de paille placés de manière horizontale sans trop laisser d'espace. Toutefois, « la structuration de la case était faite suivant la culture du peuple téké : il n'y avait quasiment pas d'ouverture hormis la porte centrale, fabriquée de manière artisanale et faite en bambous »<sup>11</sup>. D'ailleurs, celle-ci ne se fermait pas, car n'ayant pas de mécanisme faisant office de serrure. L'on est tenté de penser que les Téké vivaient en harmonie dans leurs villages où régnaient solidarité, partage et unité, sans soupçon quelconque envers les autres.

La case principale « était un endroit propre et bien entretenu par les femmes. Elle était bien plus grande que les cases annexes »<sup>12</sup>. Elle servait au repos après les épuisants travaux de la journée. C'est l'espace du sommeil. Chaque soir, ce lieu de vie s'illuminait des feux de petits branchages pour chasser les insectes. Mais, l'on y déplorait l'absence d'une certaine intimité pour les occupants. En effet, sa physionomie interne laissait apparaître « une grande pièce composée de lits sans séparation quelconque »<sup>13</sup>.

## Conclusion

Retenons qu'en situation précoloniale, les Téké du Gabon disposaient des grands villages structurés. Leur attachement au milieu naturel leur procurait des substances pour se soigner, des aliments pour se nourrir et particulièrement des matériaux pour construire des habitations. La case traditionnelle téké, principalement de forme semi-cylindrique, se distinguait des habitations usuelles chez les autres peuples du Gabon. La

---

<sup>11</sup> Jean Mbani Onkassa, 63 ans, traditionaliste, entretien réalisé à Bongoville (village Kewaga) le 21 Juin 2023.

<sup>12</sup> Jean-Marie Ébouli... déjà cité.

<sup>13</sup> Léonard Awombi... déjà cité.

prédominance de la matière végétale pour sa construction montrait le caractère dépendant de l'homme téké par rapport à son environnement. Élément primordial dans la valorisation du patrimoine culturel, l'architecture traditionnelle téké restait un art ancien légué par les ancêtres sans aucune influence extérieure. D'une génération à une autre, elle est restée un vecteur de remarquables qualités écologiques. Dans sa conception du lieu d'habitation, le peuple téké intégrait une prise en compte des paramètres de sécurité, des éléments de confort et des contraintes climatiques. Le recours aux matériaux divers de savanes et de forêts (bois, paille, chaume, bambou, raphia, etc.) participait à cette logique de garantie de mieux être. Les techniques anciennes adoptées et muries permettaient aux hommes de mener minutieusement les opérations de construction et de proposer un meilleur confort de vie et d'habiter. Les formes données aux habitations témoignaient de l'ingéniosité du peuple téké. En somme, en mettant en évidence le lien entre l'homme et la nature, cette étude montre le caractère indispensable du végétal dans l'aménagement de l'espace de vie en pays téké. L'architecture gabonaise contemporaine pourrait utiliser ce patrimoine traditionnel pour relever les défis auxquels elle est confrontée aujourd'hui. Le pays peut à travers cet héritage traditionnel puiser la force de relever les défis que lui offre le monde contemporain.

## **I-Sources et références bibliographiques**

### **1-Sources orales (entretiens)**

**Awombi Léonard**, 49 ans, agent au Ministère des Eaux et Forêts, entretien réalisé à Libreville le 13 juin 2023.

**Bongo Bernard**, 83 ans, notable et chef de quartier, entretien réalisé à Bongoville le 20 juin 2023.

**Djoni Jean**, 86 ans, artisan du raphia, entretien réalisé à Akiéni le 30 juin 2023.

**Ebouli Jean-Marie**, 55 ans, enseignant d'histoire géographique, entretien réalisé à Franceville le 26 juin 2023.

**Mokiami Béatrice**, 48 ans, secrétaire de préfecture, entretien réalisé à Ngouoni, le 27 juin 2023.

**Mbani Onkassa Jean**, 63 ans, traditionniste, entretien réalisé à Bongoville (village Kewaga) le 21 juin 2023.

**Ngakouma Pulchérie**, 54 ans, cultivatrice, entretien réalisé à Ngouoni le 27 juin 2023.

**Ollara Raphël**, 67 ans, militaire à la retraite, entretien réalisé à Libreville le 13 mai 2023.

## 2- Bibliographie

**Bouët Claude** (1980), « Pour une géographie de l'habitat rural au Gabon », *Les Cahiers d'Outre-mer*, n° 130, p.123-144.

**Brazza Pierre Sarvognan de** (1992), *Au cœur de l'Afrique vers la source des grands fleuves 1875-1877*, Paris, Phébus.

**Cabrol Claude** (1976), *La civilisation des peuples batéké*, Libreville, Multipress-Gabon.

**Dzou-Tsanga Rémy** (2016), « Architecture et identités techniques au Cameroun », *e-Phaïstos*, vol.2, p.36-48.

**Etsio Edouard** (1999), *Parlons téké, langue et culture Congo et Gabon*, Pais, L'Harmattan.

**Lassere Guy** (1958), *Libreville, la ville et sa région*, Paris, Armand Colin.

**Leroi-Gourhan André** (1945), *Milieu et techniques*, Paris, Albin Michel.

**Mayer Raymond** (2002), *Histoire de la famille gabonaise*, Libreville, Luto.

**Mahinou Me Nyame Lydie Priscille** (2018), *L'évolution de l'habitat au Gabon*, Mémoire de master d'histoire, Université Omar Bongo.

**Mengho Bonaventure Maurice** (1980), « L'habitat rural au Congo : reflet du milieu naturel, expression culturelle », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 129, pp.65-86.

**Moukanda Ngoma Erica** (2018), *L'évolution de l'habitat dans le pays nzébi : des origines à 1977*, Mémoire de master d'histoire, Université Omar Bongo.

**Nkoumakali Bruno** (2010), « Organisation spatiale de la région des Plateaux du Haut-Ogooué : de l'Espace naturel et à l'Espace humanisé », *Gabonica*, n°4, vol.4, pp.123-137.

**Nyama Abraham Zéphirin** (1995), *Le regroupement des villages dans la région de Ndendé de 1910 à 1990*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université Omar Bongo.

**Oligui Solange** (2007), *La commune de Nguononi dans le Haut Ogooué, origine et évolution*, Libreville, Raponda Walker.

**Ongala Serge Romuald** (2005), *Administration coloniale, chefferie indigène et relations inter-ethniques dans la région de Franceville de 1880 à 1960*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université Omar Bongo.

**Papy Louis** (1949), « Les populations Batéké (Afrique Equatoriale Française) », *Les Cahiers d'Outre-mer*, n° 6, pp.112-134.

**Soret Marcel** (1973), *Les Téké de l'Est : Essai sur l'adaptation d'une population à son milieu*, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III.

**Vande Weghe Jean Pierre** (2008), *Les plateaux Batéké, Aux confins de la forêt et de la savane*, Wildlife Conservation Society (WCS), Libreville, Gabon.